

MOTO CLUB PLÉCHATEL

Le 14 mars 2010, le moto-club de Pléchâtel organise un trial national comptant pour le championnat de Bretagne, sur la commune de Pléchâtel, au lieu-dit Le Chatellier, dans la vallée du Semnon (accès facile par la 2X2 voies Rennes-Nantes, entre Poligné et Bain-de-Bretagne) sur un circuit fermé d'environ quatre kilomètres et 12 zones.

- catégories : Seniors 1, S2, S3+, S3, Vétérans ->3 tours de 12 zones
S4 ->2 tours de 12 zones
- licence « une épreuve » (prévoir un certificat médical pour cette licence ; voir règlement)

Extrait du Règlement Championnat de Bretagne 2010

ART. 4 : ENGAGEMENTS

Les engagements doivent être envoyés au club organisateur au minimum **8 jours avant** la date de l'épreuve accompagnés des droits d'engagement dont le montant est fixé à **30 €** pour les licenciés NCA et NCB, et de **15 €** pour les licenciés NJC (moins de 15 ans). Passé ce délai, ce montant sera de **50 €**.

Les droits d'engagement sont de **8 €** pour les licenciés NED et seront de **30 €** pour les pilotes hors ligue ainsi que les licences « 1 épreuve », ces dernières ne pouvant être délivrées que sur présentation d'un certificat médical datant au minimum de la veille de l'épreuve. Les bulletins d'engagements type saison Trial 2010 (disponibles sur le site de la ligue) devront porter les renseignements suivants :

- Nom, prénom, adresse
- Numéro et catégorie de permis de conduire, C.A.S.M (obligatoire pour tout nouveau licencié) ou guidon (épreuve en circuit fermé)
- Numéro et catégorie de licence
- Pour les pilotes mineurs: autorisation du représentant légal pour participation à la compétition et pouvoir médical signé
- Club, ligue
- Marque de la moto, cylindrée + (immatriculation et n° contrat d'assurance épreuve en circuit ouvert)
- *Educatifs MT2 MT3: voir ART .14.

Important : 10 h 00 = Heure limite d'engagement pour les pilotes licenciés Bretons non engagés : au delà pas de classement sur l'épreuve.

10 h 45 = Heure limite pour contrôle administratif et technique pour tous les autres pilotes engagés (ainsi que les pilotes hors ligue)

Pour une meilleure organisation qui permettra un meilleur accueil des pilotes, nous vous demandons d'envoyer votre engagement à l'avance (accompagné du chèque à l'ordre de : **MOTO CLUB PLÉCHATEL**) chez :

Jeanine DENIS 9 allée du Patio des Chênes 35131 PONT PEAN



Parc coureurs et départ au lieu-dit « le Chatellier »: accès fléché.

**Renseignements :
au 02 99 52 84 73
ou 02 99 57 49 90**